

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 2 AVRIL 2024**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 2 avril 2024, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Madame Nicole Lussier, conseillère, a informé la directrice générale de son absence.

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, a informé la directrice générale de son absence.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2024-04-059

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter l'ordre du jour.

2024-04-060

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024–

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024.

2024-04-061

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	80481	exploitation des eaux usées	2,599.51\$
- Diana Lussier Pelletier	770953	entretien de mars	1,724.63\$
- J.L.M. inc.	1873	contrat déneigement 5 de 6	22,995.00\$
- J.L.M. inc.	1924	sel et abrasif au 28/03/2024	1,569.41\$
- Eurofins Environex	960151	analyse d'eau	193.74\$

TOTAL : **29,082.29 \$**

2024-04-062

Acceptation des comptes à payer en avril 2024 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 2 avril 2024 au montant de 61,066.57\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de mars 2024 au montant de 61,066.57\$ à être payés en avril 2024, le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2024-04-063

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou de la secrétaire –
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale et la secrétaire au montant 285.33\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Visa		
- Pizzeria Lacolle	dîner échange de livres	33.19\$
- S.A.Q.	vernissage 14 mars	30.00\$
- I.G.A.	vernissage 14 mars	13.47\$
- Chocolat Favoris	chocolat tirage de Pâques	92.54\$
- Safeway Parking Canada	stationnement évènement Consul	17.00\$
- Amazon	2 savon à main	99.13\$

2024-04-064

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –
La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

Période de questions

2024-04-065

Journée de l'arbre et de l'environnement –
CONSIDÉRANT QUE le Club 4H a offert à la municipalité l'opportunité d'obtenir des plants d'arbres mis à la disposition des municipalités par le ministère des Ressources Naturelles :

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- De tenir la « Journée de l'arbre » le 18 mai 2024;
- De mettre à la disponibilité des citoyens l'emblème floral de la Municipalité soit le Cœur Saignant au coût modique de 10.00\$ et d'imposer une limite de 2 plants par adresse civique;
- D'autoriser la location d'un conteneur à installer sur le terrain de l'édifice municipal les 17, 18, 19, et 20 mai 2024.

2024-04-066

Vente de garage : détermination des dates –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De tenir les ventes de garage les 18, 19 et 20 mai ainsi que le 31 août et le 1^{er} et 2 septembre 2024;
- D'autoriser la publication des avis dans la section :«Babillard» du Journal Coup d'œil.

2024-04-067

Début des procédures de vente pour non-paiement de taxes ;

CONSIDÉRANT les dispositions du Code Municipal relativement à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, de l'échéancier et des procédures pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE 6 dossiers sont sur la liste des immeubles en arrérages de taxes municipales depuis plus de deux ans.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser la greffière-trésorière à faire parvenir un avis par courrier recommandé aux propriétaires d'immeubles accusant des arrérages dans le paiement des taxes municipales depuis plus de 2 ans;
- Que la Municipalité de Saint-Valentin exige que les paiements des arrérages de l'année 2022 plus les intérêts et pénalités à jour soient effectués par traite bancaire, mandat-poste à l'ordre de «Municipalité de Saint-Valentin », ou en argent comptant et que l'échéance dudit paiement soit le jeudi 27 juin 2024 à 17:00 heures;
- D'autoriser la greffière-trésorière à transmettre à la MRC les dossiers pour lesquels les arrérages de l'année 2022 n'auront pas été acquittés.

2024-04-068

Nivelage et achats de pierre : rang St-Joseph et Petit Rang –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser les travaux de nivelage ainsi que l'achat de gravier, si nécessaire, pour les parties de chemin non asphaltées du rang Saint-Joseph et de la Montée du Petit Rang.

Que la firme J.L.M. Inc. soit mandatée pour effectuer les travaux de nivelage, qu'il y ait ajustement pour abaisser les accotements en rapport avec le chemin et que la firme Transport Alain Grégoire Inc. fournisse, s'il a lieu, le gravier.

2024-04-069

Appel d'offres pour « Aménagement paysager Édifice municipal » : Résultat –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter cet item à une séance ultérieure.

2024-04-070

Aménagement paysager Édifice municipal : Octroi du contrat s'il y a lieu –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter cet item à une séance ultérieure.

2024-04-071

Confirmation à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la gestion du service de transport adapté –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reporter cet item à une séance ultérieure.

2024-04-072

École Alberte Melançon : Demande pour fête des finissants –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 200.00\$ à l'École Alberte Melançon pour l'organisation de la fête des finissants de 2024.

2024-04-073-1

CRSBPM : Facturation annuelle 2024 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser le paiement de la tarification 2024, pour la période de janvier à mars au montant de 560.52\$ et d'avril à décembre au montant 1,681.56\$ taxes en sus au CRSBPM;
- D'autoriser le paiement des frais d'exploitation 2024 pour la période de janvier à mars au montant de 222.64\$ et d'avril à décembre au montant 667.95\$ taxes en sus au CRSBPM.

2024-04-073-2

CRSBPM : Nomination du représentant désigné –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de nommer Monsieur Luc Van Velzen à titre de représentant désigné pour la Municipalité de Saint-Valentin au CRSBPM.

2024-04-074

FQM Assurances : Rapport suite à l'inspection électrique –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que suite à l'inspection des installations électriques de nos édifices municipaux par les assureurs de la FQM, d'autoriser la firme Florent Guay Électrique à exécuter les correctifs demandés lesquels doivent être terminés pour le 18 juin 2024.

2024-04-075

Akifer : Autorisation de paiement –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la facture au montant de 12,328.95\$, incluant les taxes, à la firme Groupe Akifer Inc. pour les services professionnels en hydrogéologie pour la supervision des travaux de forage d'un puits à l'arrière de l'édifice municipal.

2024-04-076

Aréna Régional Lareau : Demande de commandite spectacle bénéfice –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir à une commandite de 250.00\$ à l'aréna régional Lareau, pour le spectacle bénéfice du 8 juin 2024.

2024-04-077

Municipalité de Napierville : contribution au paiement des taxes municipales du Centre Sportif Louis-Cyr –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 483.00\$ à la Municipalité de Napierville pour la participation des activités organisées au Centre Régional Louis Cyr jusqu'en avril 2025.

2024-04-078

Les journées de la Culture : Dévoilement de la thématique 2024 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la thématique 2024 des Journée de la Culture, La collectivité.

2024-04-079

Génipur : Autorisation de paiement –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la facture au montant de 7,795.31\$, incluant les taxes, à la firme Génipur représentant 50% du travail dans le cadre du mandat pour l'élaboration d'un programme fonctionnel et technique pour le chauffage de l'édifice municipal ainsi que l'installation de génératrice pour tous les bâtiments sur le terrain municipal.

2024-04-080

Correspondance –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Députée de Huntingdon, Carole Mallette : Don de 780.00\$ du programme de soutien à l'action bénévole ;
2. MAMH : Subvention de 2,126.00\$ dans le cadre de la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité ;
3. MAMH : Campagne d'affichage pour rappeler l'importance d'un climat civil et respectueux dans les municipalités du Québec ;

2024-04-081

Groupe Degrandpré : Autorisation de paiement –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 16,383.25\$, incluant les taxes, à la firme Groupe Degrandpré pour le forage d'un puits, le tout conforme à la soumission déposée et validée par la firme d'hydrogéologue au dossier.

2024-04-082

Savaria : Acceptation de la soumission –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la soumission de la firme Ascenseur Savaria Concord au montant de 1,421.16\$ pour la réparation d'une pièce électronique pour le système d'ouvre-porte automatique de l'ascenseur.

2024-04-083

Appel d'offres lignage : Appel d'offres sur invitation –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la direction générale à faire l'appel d'offres sur invitation pour le lignage des rues de la municipalité.

2024-04-084

Appel d'offres traitement des fissures : Appel d'offres sur invitation–

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la direction générale à faire l'appel d'offres sur invitation pour le traitement des fissures des rues de la municipalité.

2024-04-085

Savaria : renouvellement contrat d'entretien –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale, à signer pour et nom de la municipalité le renouvellement du contrat avec la firme Savaria pour l'entretien de l'ascenseur au montant de 856.00\$ pour la période d'avril 2024 à avril 2025.

2024-04-086 Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu –
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil, de renouveler l’adhésion de la Municipalité à la Corporation de Développement Communautaire Haut-Richelieu-Rouville, au montant de 100.00\$ pour l’année 2024-2025.

2024-04-087 Génipur : Mandat préparation document d’appel d’offres –
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil de mandater la firme Génipur pour la préparation des documents d’appel d’offres ainsi que la supervision des travaux pour le remplacement du chauffage de l’édifice municipal et la mise en place de 3 génératrices pour les bâtiments sur le terrain de la municipalité.

2024-04-088 Relation avec le Consul général du Japon –
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil, d’autoriser une dépense de 1,000.00\$ pour une sortie à la cabane à sucre avec le Consul général du Japon de Montréal et les membres du Conseil municipal comprenant les employés au dossier.

Période de questions

2024-04-089 Levée de la séance ordinaire –
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:17 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière